

GRENOBLE ET SA RÉGION

FRESQUE Elle est sauvée !

Le SMTC a demandé à l'artiste Nésse de réaliser une fresque sur le passage du tram. Cela a coûté 15 000 € au SMTC, et l'œuvre a été faite d'octobre à décembre 2009 sur le mur de la maison d'Yves Tribbia, à Saint-Martin-le-Vinoux, d'abord vouée à la démolition. Mais la maison a été "sauvée", et on n'a donc pas gâché 15 000 € !



LA CAFFE Un courtier pour un mort...

« A Saint-Martin-le-Vinoux, ma voisine a reçu une lettre recommandée avec accusé de réception au nom de son papa, pourtant décédé depuis 6 ans. Ce sont des choses qu'on doit pouvoir éviter », raconte Yves Tribbia.

BANDEROLES

Elles fleurissent

Ca y est, les banderoles contestataires se multiplient. Le Domaine de Rocheplaine à Saint-Egrève a ouvert la voie, en juin (notre photo), suivi par l'Union des riverains de la RD 1075, sur le thème "Le tram, oui, l'amputation de nos biens, non", "... le manque de sécurité, non", "... une emprise supérieure à 18 m, non", etc.



SAINT-ÉGRÈVE, LE FONTANIL, DONT LES PROPRIÉTÉS SONT IMPACTÉES PAR LE TRAGÉ, MONTENT AU CRÉNEAU

amputés : colère autour du tram E

Manque de concertation, de dialogue, de transparence, de respect... Les propriétaires qui, du fait du tracé du tram E, vont perdre un bout de terrain ou leur maison, ne manquent, eux, pas de griefs !

Les quelque 175 propriétaires privés d'un terrain impacté par le tracé du tram E (jardin qui sera grignoté... ou dévoré, ou maison qui sera détruite) ont reçu, la semaine dernière, une lettre recommandée signée par Michel Issindou, président du SMTC. Une notification d'ouverture d'une enquête parcelaire avec questionnaire. Pour la première fois depuis plusieurs mois que chacun sait sa propriété plus ou moins touchée, les chiffres sont enfin connus.

Réginauld Nicolini et son épouse, Christine Berzax-Nicolini, savent désormais que, si c'est ce projet-là qui va à terme, ils perdront 134 m² de leur terrain, qui en fait 1 367, au 5, ave-

n'est plus de l'intérêt public », resume Joaquin Torres.

Mais plus que les histoires de chiffres, c'est la manière dont les choses se déroulent avec le SMTC et Territoires 38 qui déplaît. « On n'a jamais pu obtenir de plans à la mairie de Saint-Egrève, déplore Marc Jamet, président du conseil syndical du Domaine de Rocheplaine : mais on connaît un peu au Fontanil, qui a bien voulu nous donner les plans concernant les trois communes. Et c'est seulement là qu'on a découvert que notre copropriété était impactée sur 4 à 6 m de large et 250 m de long ».

« On traite les gens comme des chiens »

Même consist de la part de Danny Bapst, ancien aux Charmettes : « Je suis allé à toutes les réunions publiques sur Saint-Egrève, on a toujours re-

fusé de nous communiquer les plans, ou de nous laisser participer à des groupes de travail ».

On pointe aussi « le refus de dialogue de la mairie de Saint-Egrève alors que le maire de Saint-Martin-le-Vinoux, lui, a toujours été dans ce dialogue ». On s'étonne enfin qu'un géomètre puisse pénétrer sur une propriété privée sans autorisation, que les représentants de Territoires 38 se présentent chez les gens avec un mauvais plan, ou deux plans différents, ou qu'« une dame de 84 ans apprenne par téléphone l'estimation de sa maison ».

« Cette idée de tram est en train de devenir impopulaire du fait de cette gestion sans contact humain », constate Joaquin Torres. « On traite les gens comme des chiens », résume à sa manière Jean-Jacques Marchais.

L'association vient de faire appel à un avocat.

Vincent PAULUS



Quelques membres parmi les plus actifs de l'Union des riverains de la RD 1075 (de gauche à droite) : Réginauld Nicolini (président), Emile Barrière, Joaquin Torres, Irène et Jean-Jacques Marchais, Marc Jamet, Yves Tribbia et Emile Porrot (vice-président). Parmi eux, seul M. Torres n'a pas sa propriété impactée par le tracé du tram. M. Nicolini, dont le mur de propriété arbore une banderole explicite, sait depuis la semaine dernière que, si le projet mis à l'enquête publique aboutit, il devra céder 134 m² de terrain, sur une propriété qui en fait 1 367. Le DL